

AGF



BOURG la REINE

ASSOCIATION GENERALE DES FAMILLES

73^{ème} année – mars 2017

SOMMAIRE

	Page
Editorial	2
Editorial (suite) – Bourse aux Jouets	3
Portes ouvertes sur les professions – Relais alimentaire.....	4
Cotisations A.G.F – Assemblée Générale de l’A.G.F.....	5
Dates des prochaines bourses	6
Que deviennent nos livres invendus ?.....	7
Que fait l’AGF ?	8

ATTENTION : les horaires des bourses changent (voir en page 6)

L'AGF de Bourg la Reine qui regroupe près de 800 familles est adhérente à l'UDAF 92 (Union Départementale des Associations Familiales des Hauts de Seine).

Président	<i>Charles GAZAN</i>	01 83 39 69 13
Vice-présidente	<i>Danièle LE MENTEC</i>	01 43 50 52 89
Vice-président	<i>Georges DAVID</i>	09 83 54 40 87
Trésorier	<i>René LE MENTEC</i>	01 43 50 52 89
Trésorier adjoint	<i>Jean-Paul BLANC</i>	06 14 16 26 01
Secrétaire	<i>Madeleine DURAND</i>	
Communication	<i>Claire MIMAULT</i>	

COTISATIONS 2017

14 €uros Cotisation annuelle de base ou **20 €uros** cotisation de soutien

A régler :

par chèque bancaire à l'ordre de l'AGF Bourg la Reine adressé à Mr. Le Mentec, 157 avenue du Général Leclerc 92340 Bourg la Reine, **ou à l'accueil de la bourse aux vêtements le jour de l'enregistrement.**

La participation de tous est indispensable pour assurer le bon fonctionnement des différentes activités

L'UDAF 92 nous demande de lui communiquer, pour chaque famille adhérente, les prénoms et les dates de naissance des **enfants mineurs**. Merci de nous donner ces renseignements avec le règlement de votre cotisation.

BIENTOT 75 ANS D'AIDE AUX FAMILLES.

Nous fêtons l'année prochaine les 75 ans de l'AGF de Bourg-la-Reine et il m'est apparu intéressant de réfléchir pour voir si nos activités sont toujours en harmonie avec les intentions des fondateurs.

D'après nos statuts, l'association a pour but de participer à la défense et à la promotion des familles et de développer entre tous ses membres un esprit de solidarité et de créer ou gérer tout organisme, établissement ou services destinés à être placés à la disposition des familles...

Sur le plan national, notre adhésion à l'UDAF 92, nous rattache directement à l'Union Nationale des Associations Familiales (UNAF), qui défend les familles auprès des différentes instances gouvernementales.

Notre association, une des plus importantes, participe donc pleinement à une meilleure représentativité. Celle-ci est parfois contestée car les effectifs nationaux ont une légère tendance à baisser. A Bourg la Reine le nombre d'adhérents se maintient autour de 800 familles mais nous comptons aussi les enfants mineurs. Il faut donc agir pour renouveler les générations et compenser le vieillissement des adhérents dont les enfants ne sont plus mineurs.

Sur le plan local, nous représentons les familles réginauburgiennes, mais aussi celles des communes avoisinantes, comme le prévoient nos statuts.

Nos activités ont toujours évolué pour s'adapter aux besoins des familles d'aujourd'hui, en fonction des demandes, des disponibilités des bénévoles, des locaux et des ressources financières dont nous pouvons disposer.

En 1943, l'association avait été créée pour fournir des denrées alimentaires (des pommes de terre en particulier) aux familles avec enfants qui souffraient, pendant la guerre, de dénutrition, surtout en ville.

Cette activité a été reprise, avec l'aide de la Mairie, lorsque nous avons pris en charge la gestion du Relais Alimentaire. Aujourd'hui, nous l'étendons dans la mesure de nos moyens et de nos subventions, à l'aide aux migrants.

Les différentes Bourses ont fait et font encore notre réputation depuis 1970. Elles ont été créées par des bénévoles et elles se sont développées lorsqu'elles ont été prises en charge par l'AGF, grâce aux prêts de locaux par la Mairie. La Bourse aux Livres est la dernière création et se développe.

La Porte Ouverte sur les Professions est, elle, née en 1968, à l'initiative d'un bénévole et se perpétue en s'informatisant.

La Ludothèque est créée en 1983 avec l'aide de la Mairie car il n'y en a pas encore à Bourg la Reine, alors qu'elles apparaissent dans d'autres communes. La aussi le succès est tel qu'il faut s'agrandir. En plus de la municipalité, il faut demander l'aide d'entreprises jusqu'à ce que nous laissions la place à la Médiathèque et que nous nous installions à Dolto, construit en partie pour nous.

En ce qui concerne le fonctionnement interne de l'Association, les statuts définissent un certain nombre de règles que nous nous efforçons de respecter et qui sont d'ailleurs propres à un très grand nombre d'associations.

L'Association est administrée par un Conseil d'Administration, composé de 12 membres au moins et de 24 membres au plus, renouvelés par tiers tous les ans lors de l'Assemblée Générale annuelle. Actuellement nous sommes 21. Le C.A. se réunit au moins une fois par an pour élire le Bureau, et chaque fois que cela est nécessaire.

C'est donc le Bureau qui assure la gestion courante de l'Association. Il se réunit en général une fois par mois, sauf pendant les vacances scolaires.

Les C.A. ne sont ouverts qu'aux administrateurs après convocation ; par contre tous les adhérents peuvent assister aux réunions de Bureau et nous publions les dates sur le site internet de l'AGF.

Lors de l'Assemblée Générale annuelle, où tous les membres sont invités, le rapport d'activité et le rapport financier sont présentés et toutes les questions peuvent être posées.

Sur le plan financier, les cotisations des adhérents assurent la pérennité de l'Association. Sans adhérents, il n'y a plus d'Association! La cotisation annuelle de base est actuellement de 14€ et la cotisation de soutien de 20€. Nous remercions tous ceux qui nous aident avec la cotisation de soutien ainsi que tous ceux qui participent à la collecte des denrées alimentaires dans les magasins de Bourg la Reine.

Les utilisateurs de la ludothèque participent aussi, en partie, à son fonctionnement et tous ceux, adhérents ou non, qui achètent aux Bourses participent de même à l'équilibre de notre budget.

Editorial (suite)

Cela ne suffit cependant pas et malgré l'aide de tous les bénévoles, nous ne pourrions pas fonctionner sans aides extérieures, en particulier de la Mairie qui met des locaux à notre disposition.

Pour le Relais alimentaire, malgré les denrées que nous récoltons lors de la collecte annuelle et les dons hebdomadaires de magasins de Bourg la Reine, nous devons compléter en nous fournissant à la Banque Alimentaire d'Arcueil à un tarif préférentiel mais que la Mairie nous rembourse puisque nous nous sommes substitués à une activité assurée précédemment par la Mairie, ceci à sa demande.

De même, pour la ludothèque, lorsqu'elle s'est développée et que nous avons financé les premiers agrandissements grâce à des subventions, la Mairie

nous a aidé en nous donnant chaque année une subvention particulière, destinée à couvrir une partie du salaire à temps partiel d'une ludothécaire professionnelle possédant les diplômes nécessaires de psychologie.

En dehors de ce cas particulier et de celui d'une femme de ménage, il est bien évident que, comme les statuts le prévoient, aucun membre de l'association ni aucun administrateur ne reçoit une rétribution en raison des fonctions exercées.

Nous poursuivrons donc nos activités dans l'esprit de solidarité qui doit animer tous les membres et nous ne remercierons jamais assez toutes et tous les bénévoles qui agissent avec succès depuis bientôt 75 ans

Charles GAZAN

BOURSE AUX JOUETS 2016

Dernière manifestation AGF de l'année 2016, LA BOURSE AUX JOUETS qui s'est déroulée début décembre a connu son succès habituel. Nous avons vendu, cette fois encore plus de 5000 jeux ou livres en une seule journée. C'est dire si ces trois jours ont été intensifs.

Ceci n'a été possible qu'avec la collaboration d'une bonne quarantaine de fidèles bénévoles qui participent à l'organisation et à la réalisation de cet évènement. Je voudrais ici les remercier pour leur efficacité et leur bonne humeur.

Que ce soit dans les différents rayons comme la librairie, les jeux électroniques, Les jeux de société ou les jeux de la petite enfance, elles font preuve d'un grand sens de l'organisation et de conseil. Je n'oublie pas les bénévoles qui s'occupent de l'enregistrement le mardi et des caisses le mercredi, et qui restent à leurs tables de longues heures à écrire ou à compter.

Je suis heureuse de constater que nous avons chaque année quelques « maris » de plus pour le contrôle des jeux ce qui facilite et accélère grandement l'enregistrement. Les déposants ont dû s'en rendre compte, l'attente a été bien moins longue.

Si, malgré ces contrôles, des défauts ont pu être constatés, ce dont nous vous prions de nous excuser, Les articles incriminés ont été repris le mercredi après-midi, les règlements aux déposants étant effectués le jeudi. J'aimerais une fois encore, insister auprès des « Déposants » pour qu'ils vérifient chez eux la qualité, le bon fonctionnement et la propreté des jeux qu'ils nous apportent, ce n'est qu'ainsi que nous pourrons continuer à faire de cette bourse un succès, et prolonger la vie de tous ces jouets qui feront le bonheur des enfants qui les recevront. On nous parle beaucoup d'écologie et d'économie, c'est une bonne façon d'en faire.

A tous et à toutes je souhaite une très bonne nouvelle année et vous donne rendez-vous à toutes les bourses qui jalonnent l'année AGF.

Lucienne BLANC

PORTE OUVERTE SUR LES PROFESSIONS (P.O.P.)

Avec ses plus de 40 ans d'existence, notre P.O.P. se porte très bien... Jugez-en : 277 jeunes s'y sont présentés, avides de recevoir un petit plus pour leur orientation... et une ouverture sur la vraie vie.

En effet, nous attendions encore plus de monde, car, cette année, plusieurs collèges et lycées ont prévenu tous les parents au moins des 3^{ème} par mail.

Voici une idée de la répartition par établissement :

Les lycées Institut Notre Dame, Marie-Curie et Lakanal ont fourni le gros des troupes avec une quarantaine de jeunes chacun. Saluons la performance du Collège Evariste Gallois avec 21 élèves de 3^{ème}. C'est une première ! Bravo à l'équipe éducative qui s'est motivée cette année auprès des jeunes et des parents.

Quelques chiffres : présence de 2/3 de filles et 1/3 de garçons (en légère hausse)

- 38% d'élèves de 3^{ème}
- 31% d'élèves de 2^{nde}
- 13% d'élèves de 1^{ère}
- 16% de terminales

Il a été demandé 972 rencontres. Rappelons qu'ils circulent librement dans la salle et contactent les informateurs qu'ils veulent.

Leurs préférences vont vers : Pilote d'avion, ingénieur, psychologue, puéricultrice, les métiers de l'audiovisuel, l'informatique. Mention spéciale au métier de graphiste, seul représentant des arts en général....

Une anecdote très motivante rapportée par un informateur : son fils est venu 2 années de suite rencontrer le même professionnel : quand il a présenté l'examen d'entrée dans l'école choisie, il s'est retrouvé à l'oral devant le même professionnel rencontré à la P.O.P. et ils se sont reconnus. Ce garçon a été admis dans cette école et nous y sommes peut-être pour quelque chose !

Toujours longue vie à notre P.O.P. et merci à l'équipe qui la fait vivre ; une mention particulière à notre représentant auprès des écoles dont la persévérance finit par payer ! N'est-ce-pas ?

Quant à nos vaillants informateurs, une soixantaine, savez-vous que les 2/3 sont des fidèles depuis plusieurs années et que, s'ils, ont parfois en retraite, ils se tiennent au courant pour informer au mieux les jeunes intéressés. Mais que dire de nos pilotes : leur succès toujours attendu s'amplifie du fait qu'ils sont 2 : le père et le fils !

Merci à tous et à l'année prochaine.

Marie-Françoise GAZAN

RELAIS ALIMENTAIRE

Comme chaque année, la collecte alimentaire a été bien accueillie dans les différents supermarchés de Bourg la Reine. Elle nous a permis de récolter quasiment le même nombre de cartons que l'année précédente, c'est à dire 575 cartons, plus les couches et le lait, ce qui représente 9.4 tonnes de marchandises entreposées à la Villa Flamande.

Ceci nous permettra de distribuer, tout au long de l'année, un panier alimentaire hebdomadaire à une cinquantaine de familles de Bourg la Reine.

Les bénévoles de nombreuses associations de Bourg la Reine étaient au rendez-vous : A.G.F., Secours Catholique, Croix Rouge., Saint-Vincent, ainsi que tous les jeunes de l'Institut Notre Dame, qui ont fait une collecte exceptionnelle.

A tous un grand merci et rendez-vous les 24, 25 et 26 novembre 2017 !

L'équipe du Relais Alimentaire

COTISATIONS A.G.F. 2017

Pensez dès maintenant à régler votre cotisation pour 2017. Pour assurer pleinement sa mission de représentation des familles auprès des instances locales puis nationales, l'AGF doit pouvoir s'appuyer sur un nombre significatif d'adhérents.

C'est bien grâce à votre soutien que votre association peut vivre et développer ses services aux familles (voir en première page les modalités pratiques).

La cotisation de base est de **14 €uros** par famille ou de **20 €uros** (cotisation de soutien)

Une partie des cotisations est reversée à l'Union Départementale des Associations Familiales des Hauts-de-Seine (UDAF92) qui, par le canal de l'UNAF, représente toutes les familles de France auprès des instances gouvernementales.

Le trésorier

ASSEMBLEE GENERALE

Tous les adhérents, à jour de leur cotisation 2016, sont conviés à l'Assemblée Générale Ordinaire de l'AGF de Bourg la Reine qui se tiendra:

Mercredi 26 avril 2017 à 20 heures précises

Espace DOLTO 116 avenue du Général Leclerc – 92340 Bourg la Reine

Au-delà des obligations statutaires, nous voyons là une occasion de rencontre propice à la confrontation des idées de chacun sur la vie et les activités de l'association.

Si vous ne pouvez pas venir, pensez à nous adresser votre pouvoir

✂-----

POUVOIR

Je soussigné(e) M. _____
Demeurant _____
Donne tout pouvoir à M. _____

A l'effet de me représenter à l'Assemblée Générale Ordinaire de l'AGF du 31 mars 2015, prendre part à toute délibération en mon nom et, généralement faire le nécessaire.

Fait à _____ le _____

Signature précédée de la mention manuscrite "*Bon pour pouvoir*"

Pouvoir à adresser :
➤ soit à la personne de votre choix
➤ soit au siège de l'AGF: 157, Av du G^{al} Leclerc
➤ soit à la Ludothèque : 5 Allée Françoise Dolto

LES BOURSES

LES COLONNES, 51 Bd. Du Maréchal Joffre

Les dépôts sont réservés aux membres de l'association à jour de leur cotisation qui peut être réglée sur place, à l'accueil le jour de l'enregistrement des vêtements. Veuillez apporter votre carte AGF: une carte par personne présente.

Un pourcentage d'environ 11% est prélevé sur les ventes pour permettre à l'A.G.F. de couvrir les frais de la bourse.

BOURSE AUX VÊTEMENTS:

du mardi 21 au lundi 27 mars 2017

DEPOTS Mardi 21 de 09 h à 17 h
(NON STOP)

ACCUEIL DU PUBLIC { Mercredi 22 de 14 h à 18 h
 Jeudi 23 de 14 h à 18 h
 Vendredi 24 de 16 h à 20 h
 Samedi 25 de 10 h à 13 h
 et de 15 h à 17 h

- **Vêtements et chaussures: printemps / été et sport. Hommes, femmes, enfants.**
- **Tout doit être propre et en parfait état: vérifier doublures, boutons et fermetures.**
- **Nombre de dépôts limité à 20**
Grand besoin de vêtements d'enfants.

RETRAITS ET REGLEMENTS Lundi 27 de 14h30 à 20 h

Si vous le pouvez, évitez l'affluence de 14 h 30 en venant au milieu de l'après-midi

Les vêtements qui n'auront pas trouvé preneur peuvent être repris ou laissés aux œuvres. Les vêtements non repris le lundi seront distribués aux œuvres. Le règlement des articles vendus se fait par chèque.

L'AGF de Bourg la Reine n'est pas responsable des vêtements, objets et livres déposés.
Aucun dédommagement ne sera pris en compte. Merci de votre compréhension.

BOURSE AUX ARTICLES DE SPORT ET DE PUERICULTURE

du 23 au 27 mars 2017

DEPOTS Jeudi 23 de 9 h à 11 h 30 et de 14 h à 18 h

ACCUEIL DU PUBLIC { Vendredi 24 de 9 h à 12 h et de 16 h à 20 h
 Samedi 25 de 10 h à 13 h et de 15 h à 17 h

RETRAITS ET REGLEMENTS Lundi 27 de 14 h 30 à 20 h

BOURSE AUX LIVRES ET D.V.D.POUR ADULTES ET ENFANTS

du 16 au 19 mai 2017

DEPOTS Mardi 16 de 9h à 19h

ACCUEIL DU PUBLIC { mercredi 17 de 10h à 20h
 jeudi 18 de 14h à 20 h

RETRAITS ET REGLEMENTS vendredi 19 de 14h à 19h

Romans, romans policiers, essais, livres d'art, encyclopédies, B.D., D.V.D.

(A L'EXCEPTION DES LIVRES ET D.V.D. INTERDITS AUX MINEURS)

Que deviennent nos livres invendus ?

Une fois la bourse aux livres terminée, nous donnons gratuitement les livres invendus et non repris par les déposants à **RECYCLIVRE** qui les vend à petit prix et verse une contribution à des associations contre l'illettrisme.

RECLYCLIVRE !

RESUME DE L'ANNEE 2016 (à l'espace Les Colonnes)

290	249	=	98.78€
Livres mis en vente	livres vendus (*)		somme à reverser

(*) Dont éventuellement des livres mis en vente les années précédentes.

RESUME DEPUIS LE DEBUT DU PARTENARIAT EN 2015

640 livres mis en vente c'est:

- 172 livres toujours en vente
- 468 livres vendus
- Soit 200 € reversés

Donner une deuxième vie à 468 livres, c'est :

- 3.6 arbres sauvés
- 142.740 litres d'eau économisés
- 203 kg de CO2 NON rejetés
- 15 heures en insertion chez Log'ins

1 tonne de papier = **19** arbres, **1 livre** = **400g** de papier, **305 l.** d'eau pour produire un livre (source Ecofolio)

La remise en circulation d'un livre d'occasion c'est **432g** de CO2 de moins rejetés dans l'atmosphère (source ETC Terra, bilan carbone de l'activité de Recyclivre en 2015).

Grâce à vous Recyclivre a reversé **584.888€** à des programmes d'action de lutte contre l'illettrisme et pour la préservation de nos ressources. Notre action a aussi permis de sauver **12.877** arbres et économiser **510.562.680** litres d'eau.

En 2016 vos dons et achats de livres nous permettent de soutenir les actions de l'association « Lire et faire lire ». Ses **16000** bénévoles, âgés de 60 ans et plus, interviennent dans les écoles et autres structures d'accueil d'enfants pour favoriser et stimuler l'apprentissage de la lecture.

Merci pour votre confiance.
Anita Raharisoa

QUE FAIT L'AGF ?

PERMANENCES

MAISON DE L'AGF : 116 Av. Général Leclerc – 5 Allée Françoise Dolto (Tel. 01 45 36 00 73)

Ludothèque : Location de jeux et de jouets pour tous les âges. ☎ 01 45 36 00 73

Le lundi de 16 h 30 à 18 h 30
Le mercredi de 16 h 30 à 18 h 30
Le vendredi de 16 h 30 à 18 h 30
Matinée jeudi pour les moins de 4 ans de 9 h 30 à 11 h

Soirée jeux adultes : le 1^{er} jeudi de chaque mois de 20 h 30 à 22 h 00

Responsable : *Muriel LE MENTEC*

Location de matériels de puériculture :

Prêts de courte durée :

Le lundi de 16 h 30 à 18 h 30
Le vendredi de 16 h 30 à 18 h 30

Responsables : *Anne-Marie LEGAL* 01 46 65 02 71
Nine DAVID 09 83 54 40 87

ACTIVITES – SERVICES - MANIFESTATIONS

Bourses aux vêtements : Deux par an (printemps et automne)
Responsable : *Françoise FRAISSE* 06 80 43 85 11

Bourses " sport et puériculture " : Deux par an (printemps et automne)
Responsables : *Marie-Laure PELLETIER-DOISY* ml.pelletierdoisy@free.fr
Jacqueline PORTALIER

Bourse aux livres d'enfants et jouets : Une par an (en novembre ou décembre)
Responsables : *Lucienne BLANC* lucienne.blanc@free.fr
Armelle YVARS 01 49 08 99 51

Bourse aux livres et DVD.: une fois par an (en juin)
Responsable : *Françoise FRAISSE* 06 80 43 85 11

Porte ouverte sur les professions: Une par an (en janvier)
Responsables : *Marie-Françoise GAZAN* 01 83 39 69 13
Véronique QUEMENEUR 06 61 12 20 32

Relais alimentaire : Une antenne de la Banque Alimentaire de Paris - Ile de France
Chaque mercredi de 9 h à 11 h 30
Responsable : *Béatrice TROYON* 06 13 40 90 83

Accueil et entraide :
Action permanente d'entraide et de dépannage (en accord avec les services sociaux)
Responsable : *Danièle LE MENTEC* 01 43 50 52 89